**Lettre n°4 : Réédition, lettre de mise en demeure**

**(Date de la lettre)**

**(Nom et coordonnées du ou des auteurs concerné(e)s**

 **(Nom du responsable de l’édition**

**Adresse de l’éditeur)**

**Lettre recommandée avec AR**

*Références : (titre livre – date contrat d’édition – objet résumé de la lettre)*

Madame,

Monsieur,

Nous avons conclu un contrat d'édition pour :

- (titre de l’œuvre) contrat signé en date du (date de la signature et numéro de référence si celle-ci existe)

Aux termes du contrat d’édition signé, régi par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (Article L.132-1 et suivants du CPI), vous vous engagiez à exploiter cette œuvre et à la diffuser commercialement. En cas d’épuisement, vous vous engagiez à rééditer le livre dans les conditions fixées à l’article … (citer l’article du contrat).

Nous vous mettons donc en demeure, par la présente lettre recommandée avec A.R., de rééditer dans un délai de ….. mois, à compter de la réception par vous de cette lettre.

Passé ce délai, si votre Société décide de ne pas procéder à la publication, nous devrons constater la résiliation du contrat d'édition nous liant, conformément aux dispositions d’ordre public de l'article L 13217 du CPI.

Croyez à l’assurance de nos sentiments distingués.

Signature(s)